# STRATÉGIE DE CONCILIATION ÉTUDES-TRAVAIL

- PRÉPARER UN MANUEL D'EMPLOYÉ QUI POURRA SERVIR DE GUIDE DE RÉFÉRENCE
- 2 ÉNONCER DES CONSIGNES CLAIRES ET PRÉCISES
- Où ? (Attentes et objectifs de l'employeur)
- Comment ? (Méthode et démarche à suivre)
- Pourquoi ? (Raisons du travail demandé)
- A RECONNAÎTRE LES SIGNES
  DE FATIGUE
- Le manque de sommeil peut diminuer la concentration et la vigilance au travail. Voici une liste des principaux signes de fatique :

#### **RESERVATION**BIEN GÉRER LES HORAIRES

- Proposer un horaire de travail de moins de 15 heures par semaine
- Planifier les horaires deux semaines à l'avance
- Permettre aux employés d'échanger leur quart de travail
- Planifier les horaires en considérant le calendrier scolaire (ex.: fin de session, période d'examens, semaine de relâche)

Fonctionnement physique	Émotions & comportement	Fonctionnement mental
Maux de tête	Irritabilité	Difficulté de concentration
Bâillements	Impatience	Oublis
Somnolence	Passivité	Distractions et absences fréquentes
Diminution de l'endurance physique	Perte de motivation	Perception disproportionnée des difficultés

Source: www.cirris.ulaval.ca « Savoir reconnaître les signes de fatique »

## LA CONCILIATION ÉTUDES-TRAVAII

## EMPLOYEURS ENGAGÉS POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Informations sur les bonnes pratiques en matière de gestion des employés-étudiants et des employés ayant un projet d'étude. Accès à des outils spécifiques pouvant être utilisés par les employeurs et les ressources humaines pour bien accompagner les employés en terme de conciliation études-travail.

**SOURCES D'INFORMATION** 

Conciliation études-travail Estrie propose

www.jechoisismonemployeur.com

ment d'organismes dont la mission est

Le Réseau réussite Montréal

et la conciliation études-travail.

www.reseaureussitemontreal.ca

des dépliants d'information à l'attention des

jeunes, des parents et des employeurs. Vous y trouverez également des capsules vidéo.

Le Réseau réussite Montréal est un regroupe-

le site Internet, vous trouverez de nombreux

renseignements sur la persévérance scolaire

d'informer la population et de favoriser les actions pour encourager la persévérance. Sur

Conciliation études-travail Estrie

PERTINENTES

www.employeursengages.ca







Selon l'Institut de la statistique du Québec, de plus en plus de jeunes font le choix de travailler pendant leurs études secondaires et collégiales. Le nombre d'heures que les étudiants consacrent au travail est aussi en augmentation depuis les années 1980 (ISQ, 2014).

Aujourd'hui, environ 43 % des élèves du secondaire occupent un emploi (MSSS, 2017).

La conciliation études-travail est la responsabilité de tous. Elle peut être bénéfique pour le développement du jeune et pour les employeurs.

À contrario, le fait d'occuper un emploi et de concilier les études avec un emploi peut aussi avoir des inconvénients pour les jeunes et pour les employeurs.

## LA CONCILIATION ÉTUDES-TRAVAIL, AUSSI GAGNANT POUR L'EMPLOYEUR

Sphères	Bénéfices (+)	Conséquences (-)
Vie étudiante	<ul><li>Discipline</li><li>Sens de l'organisation</li><li>Sens des responsabilités</li></ul>	<ul> <li>Moins de temps pour les études</li> <li>Diminution de la concentration</li> <li>Motivation et persévérance scolaire</li> </ul>
Vie profes- sionnelle	<ul><li>Expérience de travail</li><li>Compétences professionnelles</li><li>Orientation professionnelle</li></ul>	<ul><li>Diminution du rendement au travail</li><li>Risque de blessure</li><li>Retards et absentéisme</li></ul>
Vie personnelle	<ul> <li>Autonomie financière</li> <li>Estime de soi</li> <li>Transition vers le marché de l'emploi</li> </ul>	<ul><li> Habitudes de vie</li><li> Alimentation</li><li> Consommation (alcool, drogue, caféine)</li></ul>

Source: www.perseverancescolaire.com/reseau/travail-etude/

Avantages pour les employeurs	Conséquences pour les employeurs
Disponibilité d'une main-d'œuvre compétente	Main-d'œuvre disponible peu qualifiée
Préparation de la relève à moyen et long terme	Difficulté de recrutement
Disponibilité d'employés à temps partiel	Diminution du rendement au travail
Transition harmonieuse de la fin des études vers le marché de l'emploi	Risque d'accident de travail
Contribution à la réussite scolaire	Retards et absentéisme

Source : Embaucher des jeunes : quide de bonnes pratiques à l'intention des employeurs réalisé par le Réseau réussite Montréal (RRM)

### LE CUMUL DES ACTIVITÉS

Pour un étudiant employé, les heures de travail combinées aux heures de classe et aux travaux scolaires donne l'équivalant d'une semaine de 50 à 60 heures pour un travailleur à temps complet. Pour cette raison, beaucoup de jeunes accumulent de la fatigue. Cela affecte la productivité et la vigilance au travail.

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Plusieurs élèves du secondaire ont tendance à négliger le temps de sommeil au profit des autres activités (école, loisirs, travaux scolaires, etc.).

Un manque de sommeil peut causer une baisse de la concentration et affecter la réussite scolaire. Il augmente aussi les risques d'accident de travail par manque de vigilance.

#### À CHACUN SES LIMITES

Les jeunes ne sont pas tous pareils. Certains ont plus de facilité à l'école tandis que d'autres devront consacrer plus de temps à leurs études pour réussir. En tant qu'employeur, il est important d'être attentif à la réalité du jeune pour favoriser la conciliation des études avec le travail rémunéré.

### LES CONTRAINTES LIÉES AU TRAVAIL

Le nombre d'heures travaillées par semaine est un facteur parmi d'autres liés au travail. Par exemple, un travail dont les tâches demandent beaucoup de concentration risque d'avoir une plus grande influence sur la capacité d'un jeune de faire ses travaux scolaires qu'un poste dont les tâches sont physiques. Une journée de 8 heures de travail consécutives va prendre plus d'énergie qu'une journée de 3 heures, etc. D'autres facteurs liés au travail peuvent donc être contraignants pour la conciliation études-travail.

- Les contraintes relationnelles
   (ex.: conflits avec les collègues de travail)
- Les contraintes physiques (ex.: manipulation de charges lourdes)
- Horaire (ex.: nombre d'heures de travail)
- Organisation du travail (ex.: charge de travail)